

10 SOCIÉTÉ

Une école privée pour former les professeurs

Abrutée dans le lycée catholique Saint-Jean-de-Passy, l'École professorale de Paris (EPP) ouvrira ses portes en octobre.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION Une formation d'« excellence », axée sur « les disciplines », à contre-courant du « pédagogisme ambiant » et des réformes éducatives portées par l'actuelle majorité, à commencer par la réforme du collège. Voici la philosophie de l'École professorale de Paris (EPP), qui ouvrira en octobre. Ambition : former les futurs professeurs de l'enseignement secondaire et des classes préparatoires, à travers un cursus de trois ans, inspiré des écoles normales supérieures (ENS).

L'initiateur du projet, Philippe Nemo, lui-même diplômé de l'ENS Saint-Cloud, a recruté pour cela un corps professoral de haut vol. De Laurent Larforge, Médaille Fields, à Chantal Delsol, de l'Institut, en passant par Hubert Aupetit, professeur de classes préparatoires à Louis-le-Grand... Au total, une vingtaine de brillants professeurs réunis autour du projet. Leur point commun ? « Ils en ont gros sur le cœur sur toutes ces questions éducatives », explique Philippe Nemo. Quant à la trentaine de participants, sélectionnés par concours avant l'été et lors d'une seconde session les 13 et 14 septembre, ils sont issus de khâgnes, essentiellement parisiennes et lyonnaises. Venus de Fénelon-Sainte-Marie ou du lycée du Parc à Lyon, ils feront leur rentrée le 5 octobre, dans le XVI^e arrondissement parisien, à Saint-Jean-de-Passy.

Car l'EPP a noué un partenariat avec l'établissement catholique sous contrat. « Il est urgent de repenser la formation des enseignants », martèle François-Xavier Clément, directeur de Saint-Jean-de-Passy. Trop souvent, la formation est axée sur la didactique. Mais un professeur n'est pas un animateur ! Il doit avant tout maîtriser sa discipline. » En tant que « directeur d'un établissement d'excellence », il explique que l'EPP, qui proposera de la formation continue, l'intéresse aussi pour ses propres professeurs. « J'espère que ce projet essaiera au-delà de Saint-Jean », conclut François-Xavier Clément, qui explique fournir à un support logistique, administratif, ainsi qu'un point de rayonnement à la jeune structure. Il se trouve que son établissement héberge également l'Institut libre de formation des maîtres (ILFM), qui forme, lui, des instituteurs se destinant à exercer dans le privé hors contrat. Cet institut a été créé par Anne Coffinier, figure emblématique du

hors-contrat. C'est par son intermédiaire que Philippe Nemo et le directeur de Saint-Jean-de-Passy se sont rencontrés.

« Développer le raisonnement »

Non reconnue par l'Éducation nationale, l'EPP délivrera son propre diplôme, dont les promoteurs espèrent qu'il sera un gage supplémentaire de qualité pour les chefs d'établissements sous contrat, hors contrat ou même publics. Elle préparera également ses participants aux concours de professeurs, tout en leur permettant de suivre en parallèle un cursus universitaire. C'est ce qui a séduit Marion Charpenel, venue de khâgnes, du lycée du Parc, à Lyon. Recalée à Normale, inscrite cette année à l'université Paris 1 en philosophie, elle s'apprête à faire sa rentrée à l'EPP. « Tous les professeurs sont agrégés ou normaliens. C'est un gage de qualité. Le programme ressemble à celui de l'ENS, avec davantage de cours autour de la pédagogie », détaille-t-elle. Autre différence : la scolarité, au lieu d'être rémunérée, est payante, à hauteur de 1 000 euros.

C'est Philippe Nemo qui orchestre les cours traitant de la pédagogie. Et celui-ci,

loin de se limiter aux théories modernes, remontera aux institutions scolaires de l'Antiquité, mais aussi aux grandes congrégations enseignantes et au lycée français de Napoléon. En amont du lancement de l'EPP, un séminaire a été organisé l'an dernier pour inviter des professeurs de renom à imaginer les « programmes idéaux » du collège et du lycée. Le résultat est plutôt éloigné des nouveaux programmes entrés en application dans les collèges. Dans une logique rigoureusement chronologique, les programmes d'histoire, imaginés par le professeur Édouard Husson, débutent en 6^e avec le big bang. En français, l'agrégé de lettres Alain Lanavère prévoit lui aussi une progression chronologique, de l'Antiquité en 6^e à la Renaissance en 3^e. Et pour ceux qui n'iraient pas au-delà de cette classe ? Le professeur avoue ne pas y avoir pensé. Parallèlement, il prévoit le latin pour tous dès la 6^e. Et plus globalement, il appelle à des « programmes moins détaillés », « appelant davantage à la réflexion qu'au bachotage » afin de « développer le raisonnement, la logique, les capacités d'abstraction ». ■



Une trentaine d'aspirants enseignants ont été sélectionnés sur concours pour être formés à l'École professorale de Paris. DR

« Il faut mettre un terme au gâchis de l'école unique »



Si on refuse de faire la différence entre les élèves selon leur potentiel, il ne reste qu'une solution : ne rien enseigner sérieusement à personne

NORMALIEN, spécialiste des idées politiques, Philippe Nemo lance l'École professorale de Paris (EPP), qui formera, dans un cadre privé, des professeurs du secondaire. Très critique à l'égard de « l'école unique », il entend bien « user » de la liberté scolaire, inscrite dans la Constitution, pour proposer un modèle alternatif.

LE FIGARO. - Pourquoi avoir choisi de créer une telle structure ?
Philippe Nemo. - La France ne peut se passer d'un enseignement secondaire structuré qui construisse méthodiquement les savoirs des adolescents, de la 6^e au baccalauréat. Or les tests Pisa démontrent l'effondrement continu du niveau de nos lycées et collèges. Il est grand temps de réagir ! Cela commence par la formation des professeurs. Naturellement, notre modeste initiative privée ne

peut prétendre mener, à elle seule, ce renouveau. Mais nous voulons proposer un autre modèle et user de la liberté scolaire qui existe en France pour former quelques nouvelles générations d'excellents professeurs.

Est-il possible de concilier excellence et démocratisation de l'enseignement ?
 L'école méritocratique de Jules Ferry avait commencé à le faire. Des enfants venus de tous les milieux sociaux y réussissaient, y acquerraient des diplômes de valeur. Il y avait un véritable ascenseur social. Tout cela a été cassé par l'école unique, qui a renforcé les inégalités sociales. L'école unique ne marche pas ! Si, pour des raisons idéologiques absurdes, on refuse de différencier les élèves en fonction de leur potentiel, il ne reste qu'une solution : ne rien enseigner sérieusement à personne,

faire de la simple animation culturelle et de la garderie. C'est ce que l'on fait depuis des décennies dans bien des écoles de France, et que l'on va faire avec la réforme des collèges. Il faut mettre un terme à ce gâchis. Le futur ministre devra s'atteler à cette tâche.

Qu'attendez-vous de ce futur ministre ?
 Il devra d'abord permettre qu'au sein de l'Éducation nationale, des établissements dérogatoires puissent pratiquer une sélection claire et honnête, sans carte scolaire, et soient autorisés à revenir aux méthodes traditionnelles de l'enseignement secondaire. Ensuite, il devra permettre aussi que se développe le secteur privé sous contrat et hors contrat, afin de redonner vie au monde éducatif et d'y créer une émulation, profitable à tous. En faisant cela, la France ne fera d'ailleurs que se confor-

mer au pluralisme scolaire qui, sous diverses modalités, existe partout en Europe.

L'EPP est basée à Saint-Jean-de-Passy. Beaucoup parmi vos participants viennent d'établissements catholiques sous contrat. Votre initiative se limite-t-elle à ce monde ?
 Non. L'École professorale de Paris n'a pas de caractère confessionnel. Elle est ouverte à tous, même si tous ses fondateurs sont chrétiens. Nous pensons qu'en œuvrant pour le développement optimal de l'intelligence des jeunes et les meilleures performances de la raison, placée par Dieu au centre de la nature humaine, nous travaillons à la fois au majorem Dei gloriam (« pour la plus grande gloire de Dieu »), comme disent les jésuites, et pour l'intérêt général du pays. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. B.

Jérôme Cahuzac entre mensonges et larmes

Le procès de l'ancien ministre du Budget reprend ce mercredi avec le réquisitoire du parquet national financier.

STÉPHANE DURAND-SOUFFLAND

JUSTICE « C'est des conneries » : voici ce que Jérôme Cahuzac a répondu au président Hollande et au premier ministre Ayrault quand, « à la levée du Conseil des ministres » du 5 décembre 2012, ils ont fondu sur lui pour lui demander, ce qui l'a « surpris » : « Qu'est-ce que c'est que ces histoires ? »

En réalité, ce ne sont pas « des conneries » : la veille, Mediapart a révélé que le ministre du Budget possédait un compte occulte à l'étranger. Mais l'intéressé, estimant que les éléments de preuve avancés par le site d'information sont légers, choisit de nier. Il publie un communiqué « nu par une volonté de sauver ma vie, expose-t-il au tribunal, mais aussi par celle d'accomplir une mission pour laquelle je me sentais prêt : contribuer au redressement économique et financier du pays ».



Jérôme Cahuzac, le 5 septembre au Palais de justice de Paris. S. SORIANO/LE FIGARO

ce-vie. Mais c'est cette vie-là qui compte le plus pour Jérôme Cahuzac, régie par un code d'honneur dont l'article 1 dispose qu'on ne met jamais le patron en cause - une autre forme d'assurance-vie.

« Toute ma vie ne se résume plus qu'à ça. Je suis "ça" »

Jérôme Cahuzac raconte sa chute, ces « quatre mois d'une indescriptible dureté psychologique, morale et physique » qui, en mars 2013, aboutissent à sa piteuse démission - et au séisme politique qu'elle engendre. Il revient sur le 5 décembre 2012 : il n'y a pas, ce jour-là, que la question piège du Conseil des ministres, mais aussi la fameuse séquence de mensonge éhonté à l'Assemblée nationale, les yeux dans les yeux des Français : « On ne retiendra que cette minute où je demens, souffle le prévenu d'une voix étranglée. Toute ma vie ne se résume plus qu'à ça. Je suis "ça" ». À l'en croire, il a été tenté par

Parfois, l'homme politique brisé est bouleversant. Mais le fraudeur fiscal qui, quelques heures auparavant, racontait comment, avec son épouse, également poursuivie, il traitait les chèques de patients, heureux bénéficiaires de greffes de cheveu, pour choisir lesquels ils encaisseraient sur les comptes de Mme Cahuzac mère, octogénaire, afin de les soustraire au fisc, reste pathétique. « On rangeait, en attendant, les chèques dans un tiroir, puis mon mari faisait le dispatching », affirme Patricia Cahuzac, qui avait un compte caché sur l'île de Man. « Non, on les mettait dans notre coffre et on décidait ensemble », corrige son époux, détenteur d'un compte numéroté à Genève, puis à Singapour.

« Je ne demande ni pitié ni compassion, je veux juste être jugé pour ce que j'ai fait et pour ce que je suis vraiment », demande-t-il au tribunal. Toute la difficulté, pour le président et ses assesseurs, réside non pas dans les